

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 NOVEMBRE 2022 A 19H30**

Lieu de la séance : Mairie – Salle du Conseil Municipal

- I. Approbation procès verbal du dernier Conseil Municipal
- II. Délibération lancement d'un appel à manifestation d'intérêt relatif aux développements de projets photovoltaïques en toitures et ombrières
- III. Délibération approbation projet aménagement urbain et demande de subvention d'Investissement à l'Etat
- IV. Délibération avenant n° 1 marché de travaux « Construction d'une salle polyvalente à dominante culturelle » - Lot 2
- V. Délibération avenant n° 1 marché de travaux « Construction d'une salle polyvalente à dominante culturelle » - Lot 4
- VI. Délibération avenant n° 1 marché de travaux « Construction d'une salle polyvalente à dominante culturelle » - Lot 6
- VII. Délibération avenant n° 1 marché de travaux « Construction d'une salle polyvalente à dominante culturelle » - Lot 7
- VIII. Délibération avenant n° 1 marché de travaux « Construction d'une salle polyvalente à dominante culturelle » - Lot 8
- IX. Délibération avenant n° 1 à la convention de mutualisation de moyens humains avec la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien
- X. Délibération subvention exceptionnelle au CCAS
- XI. Délibération dénomination des 3 cimetières de la commune de SAINT GENIES DE COMOLAS
- XII. Délibération révision tarifs concessions cimetière
- XIII. Délibération renouvellement d'un poste d'agent polyvalent dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) – Parcours Emploi Compétences
- XIV. Délibération acquisition d'un immeuble sis 4 Route de Bagnols-sur-Cèze

COMMUNE DE SAINT GENIES DE COMOLAS

- XV. Délibération acquisition des parcelles D 13, D 14 et D 15
- XVI. Délibération acquisition des parcelles D 11, D 16 et D 656
- XVII. Délibération Décision Modificative N 03/2022
- XVIII. Délibération régularisation comptable sur exercice antérieur
- XIX. Délibération engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2023
- XX. Délibération délégation au SIIG de la diffusion des données adresses de la commune sur le site national de l'adresse pour l'alimentation de la Base Adresse Nationale (BAN)
- XXI. Délibération subventions aux associations
- XXII. Informations décisions du Maire
- XXIII. Questions diverses

Fait à SAINT GENIES DE COMOLAS,
Le 22/11/2022

Le Maire,
Olivier JOUVE

